



GENR2MC

2024 - 2025

GENR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette formation en études de genre met en commun les expertises des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans ce domaine, en créant ou fédérant des unités d'enseignement spécifiques et originales. Elle rencontre un enjeu sociétal majeur en entendant participer à la lutte contre toutes les discriminations, les assignations genrées et les stéréotypes, ainsi qu'à la promotion de l'équilibre, de l'égalité et de la diversité.

Le master propose une formation multi- et interdisciplinaire dans le domaine des études de genre, en prenant appui sur une perspective intersectionnelle. La formation met l'accent sur la compréhension des processus qui déterminent la manière dont le genre et les

CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o L'étudiant-e choisit 15 crédits parmi :

⊗ Enfance et familles

⊗ EULB2301	Enfance et Parentalités (ULB PSYC-E402)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LSEXM2814	Politiques de la famille	Jean-François Husson	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐
⊗ EULG2414	Sociologie de la famille (ULiège SOCI0208-1)		FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ EULG2402	Anthropologie de l'enfance et des enfants, cours-séminaire (ULiège ANTH2228-1)		FR [q1] [30h+36h] [5 Crédits] △ 🌐
⊗ EULB2302	Bioéthique et droit (ULB DROI-C5136)		FR [q2] [24h] [5 Crédits] 🌐
⊗ EULB2303	Psychologie de l'adolescence (ULBPSYC-E4021)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Lorena Rocio Izaguirre Valdivieso	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Egalité et discriminations

⊗ EULB2304	Sociology of Inequality (ULBSOCA-D496)		EN [q2] [24h] [5 Crédits] 🌐
⊗ EULB2305	Approches juridiques des discriminations (ULB DROI-C5141)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LDROP2072	Individu, famille et État	Geoffrey Willems	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ EULG2403	Analyse des politiques publiques (théorie) (ULiège SPOL2331-1)		FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GENR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'École royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littéra précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'École royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

•

Les candidat-es qui ne répondent pas aux conditions d'accès susmentionnées, mais qui ont une expérience professionnelle ou personnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au Master de spécialisation en études de genre sur la base d'une procédure d'admission individualisée aux conditions fixées par l'art. 119 du décret du 7 novembre 2013.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Lors de la procédure d'évaluation (dossier VAE et entretien), le jury vérifie si les aptitudes et connaissances du ou de la candidat-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Commission de programme en études de genre (GENR)